



Association Passerelles
7 rue Elisabeth
94200 Ivry-sur-Seine
passerelles.ivryport@gmail.com

Ivry, le 4 juillet 2017

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU PLU D'IVRY EN VUE DE SA CONFORMITÉ AVEC LE PIG

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'association Passerelles a pour but la défense de la qualité de vie à Ivry-Port. Il va de soi que pour nous, cela passe par les rapports humains, mais aussi par la qualité architecturale et urbaine de notre cadre de vie.

La modification du PLU sur laquelle porte votre enquête a potentiellement un impact très fort sur notre quartier. Et nous sommes inquiets de ce qui apparaît entre les lignes de ce trop volumineux rapport.

1/ Grand Paysage

Il est beaucoup question de « grand paysage ». Pourquoi pas. Il est vrai que l'on peut être frappé par la beauté formelle d'un skyline qui présente plusieurs type de hauteurs qui se découpe sur un ciel d'orage ... quand on passe sur le périphérique et qu'on a oublié 5 minutes plus tard. Quand on habite dedans, d'autres questions se posent.

En préambule, je rappellerai que nous nous étions prononcé contre les Tours Duo, parce que trop hautes (quel désastreux bilan énergétique), mais surtout dressées depuis le territoire de Paris comme un bras d'honneur à la banlieue. Voilà que la banlieue veut virilement se mesurer à la grande ville ?

...

Sur cette question de hauteur, nous sommes choqués par la réponse du Préfet qui, sur « l'intégration des éléments bâtis dans le paysage urbain » prétend que rehausser le nouveau bâtiment à 65 mètres au lieu de 46,13 aujourd'hui « *est à relativiser* » ! M. Le Préfet a une notion très relative de la relativité : plus 40 %, c'est comme si on ajoutait 6 ou 7 étages de plus à un HLM. Et la cheminée, c'est + 25 %. Mais c'est relatif aussi.

Ce qui risque de l'être moins, c'est l'impact de ces hauteurs sur l'ensoleillement des bâtiments alentours en hiver, et tout particulièrement sur les cours de l'école Dulcie September.

2/ Activités v/s logements

Ivry Port a longtemps été une zone d'activités (Syctom, Cie des eaux de Paris, garages RATP, SKF, Imprimerie du Monde), ça devient peu à peu une zone de bureaux, mais aussi de logements. M. le Préfet semble l'ignorer qui, sur le secteur Molière-Vanzuppe-JJ Rousseau-Victor Hugo ne voit que

des activités. Si M. le Préfet se donnait la peine de descendre de sa voiture de fonction, il verrait qu'on y trouve une résidence étudiante, une résidence en accession, du logement social en construction côté Vanzuppe. Le long des voies, rue Molière, dès le pont Victor Hugo, il n'y a pratiquement que des logements jusqu'à la passerelle Müller. Rue JJ Rousseau, il se trouve aussi un foyer de travailleurs et la nouvelle résidence @home des 600 futurs bébés Niel (que le Préfet localise sur le secteur Paris-Bruneseau... où il oublie de mentionner une autre résidence étudiante). Sans mentionner non plus l'école Dulcie September, juste sous les superstructures ombrageuses du Sycotom (voir plus haut).

3/ Nuisances

La hauteur de la cheminée de la nouvelle usine doit atteindre 103 m « pour des considérations environnementales et sanitaires, puisque plus la cheminée est haute, meilleure est la dispersion des rejets atmosphériques de l'usine » peut-on lire.

1^{er} remarque : enfin le SYCTOM reconnaît que ce n'est pas que « de la vapeur d'eau » qui sort des cheminées.

2^e remarque : mieux disperser dans quel but ? Mieux arroser tout le monde ? Même si elle part de plus haut, la quantité de pollution reste la même.

3^e remarque : à 103 mètres, elles domineront peut-être la plupart des bâtiments alentour, mais pas les tours Duo de Jean Nouvel (180 mètres), ni les tours du 13e (Olympiades) qui, construites sur la hauteur de la porte d'Ivry, culminent à plus de 100 m.

4/ démocratie et action citoyenne

Bien sûr, il y a enquête publique, alors... Sauf que vos documents sont exagérément détaillés et bavards, comme pour mieux noyer le poisson. Les citoyens que nous sommes n'ont souvent pas le temps, ni la connaissance du jargon qui permettraient de bien séparer l'info de l'intox (voir la répartition activités/logements sur le secteur, notamment) qui émaille ce rapport. Le lobby des ordures ménagères, lui, peut se payer tous les avocats et les « experts » qu'il veut pour nous enfumer de mots avant de nous rouler dans la farine des particules fines...

5/ Incinération

Nous restons convaincus, même si ce n'est pas le sujet de cette enquête, que brûler des ordures ménagères est un contresens du point de vue économique (on transforme une ressource en fumées et cendres toxiques), mais surtout environnemental (on pollue l'atmosphère et on participe du réchauffement climatique).

Reconstruire pour 2 milliards d'euros un four à Ivry est de plus en totale contradiction avec la politique de villes comme Paris qui vient de mettre en place un système vertueux d'économie circulaire, de réemploi, de réparation, et qui teste dans certains arrondissements les poubelles organiques. (Pourquoi donc la Mairie de Paris cautionne-t-elle ce chantier pharaonique?)

Les solutions passent évidemment par la réduction des déchets à la source, le tri, le compostage. L'incinération est une réponse furieusement XXe siècle ! Et on voit où ça nous a menés...

Faudra-t-il demain importer des ordures pour nourrir la bête ?

Cordialement, mais avec un pessimisme certain,